

27 mai 2002 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Point de presse de MM. Jacques Chirac, Président de la République, et Gerhard Schroeder, Chancelier allemand, sur les relations franco-allemandes, notamment le projet d'un nouveau "pacte fondateur" et sur la lutte contre l'immigration clandestine en Europe, Paris le 27 mai 2002.

Mesdames, Messieurs,

Je voulais d'abord exprimer la joie qui est la mienne d'avoir reçu dans le cadre de ces rencontres régulières le chancelier Schroeder, ceci peu de temps avant le sommet de Séville.

Nous avons d'abord évoqué, bien entendu, les relations franco-allemandes ? ou germano-françaises, pour souligner deux volontés importantes.

D'abord, nous avons décidé d'approfondir notre coopération pour la préparation de la Convention, de façon à arriver, dans toute la mesure du possible, au moment de la Convention avec une position commune sur l'essentiel entre l'Allemagne et la France.

Deuxièmement, nous avons conscience que le bon fonctionnement de la construction européenne suppose une entente profonde entre l'Allemagne et la France. Cette réalité sera encore plus évidente avec l'élargissement. Nous avons donc décidé d'approfondir notre coopération, notre relation, dans la plupart des domaines et de le faire à l'occasion du quarantième anniversaire du Traité de l'Elysée, du traité germano-français. Nous allons donc en quelque sorte faire un nouveau pacte fondateur germano-français pour assumer nos responsabilités dans l'Europe de demain.

Nous avons également, mais le chancelier donnera peut-être plus de détails, évoqué la préparation du Sommet de Séville, notamment pour ce qui concerne l'élargissement, l'immigration, dont nous avons parlé, et certain nombre d'autres sujets.

Et puis nous avons évoqué les problèmes internationaux après la visite du président américain en Allemagne et en France, après l'accord américano-russe, le sommet de demain et le Sommet Union européenne-Russie dans quelques jours.

Et nous avons enfin évoqué d'autres problèmes internationaux, notamment la situation en Afghanistan après, en particulier, les observations faites sur place par le chancelier.

(¿)

Q - Vous avez parlé tous les deux de l'immigration, est-ce que vous pouvez nous donner un ou deux exemples concrets des propositions sur lesquelles vous travaillez pour l'instant ?

R - D'abord, il faut harmoniser nos législations au sein de l'Union européenne. Les harmoniser dans les domaines de l'immigration, de l'accueil et du droit d'asile, étant entendu que cette harmonisation ne pourrait pas conduire à un abaissement des législations nationales à cet égard. Deuxièmement, il faut avoir un contrôle beaucoup plus sérieux de l'espace de Schengen à l'entrée.

Troisièmement, il faut lutter de façon efficace contre les systèmes mafieux qui organisent dans des conditions totalement inhumaines l'immigration dans nos pays.

Il faut également tenir beaucoup plus compte dans notre aide aux pays en développement, l'aide communautaire aux pays en développement, de la nécessité d'aider à la création du travail et de l'emploi là où il est nécessaire de le faire, pour éviter cette émigration.

Ce sont quelques réflexions parmi d'autres.

(¿)

R - Merci beaucoup et bonsoir./.

(Source <http://www.diplomatie.gouv.fr>, le 29 mai 2002)